

DRUGS

LA VÉRITÉ SUR LE JOINT!

ASSOCIATION « **NON** À LA DROGUE, **OUI** À LA VIE »



LA VÉRITÉ SUR LE JOINT!

Sous le nom familier de «joint»* se cache une cigarette pas comme les autres. Une cigarette qui ouvre souvent la porte au monde infernal de la drogue. De nombreux faits et témoignages prouvent que les effets du haschisch ou du cannabis sont bien plus importants qu'on l'imagine. Cette brochure s'adresse aux parents, aux adolescents et aux

* Joint : cannabis ou haschisch mélangé à du tabac, puis roulé dans du papier, comme une cigarette.

Introduction

Le **haschisch, c'est quoi?** C'est la résine que l'on extrait du chanvre indien (appelé aussi cannabis). Le haschich se présente sous la forme de tablettes, de bâtonnets, de barrettes ou de boulettes. On l'appelle aussi « h », « hasch » ou « shit ».

Le cannabis, c'est quoi? C'est le nom donné aux fleurs, aux graines et aux feuilles séchées du chanvre indien. On l'appelle aussi « marijuana » ou « herbe ».

Le haschich et le cannabis contiennent une substance toxique et active : le delta 9 tétrahydrocannabinol (T.H.C.). Cette substance est dangereuse lorsqu'on la fume ou l'absorbe. Les résidus du T.H.C. s'accumulent dans les tissus gras du corps. Ils agissent sur le cerveau, le foie, les pou-

mons, la rate, etc. Le T.H.C. change certaines activités physiques et mentales. Il faut plusieurs mois pour qu'il s'élimine totalement du corps et ne provoque plus d'effets chez le consommateur.

Le haschisch est dangereux pour celui qui le fume comme pour son entourage.

En 1986, la navette spatiale Challenger explose et fait sept morts. L'enquête a démontré que la catastrophe était en partie due aux techniciens. Or, il a été prouvé que ceux-ci étaient des fumeurs de joints...⁽¹⁾ Les exemples d'accidents graves dont le joint est la cause ne manquent hélas pas.

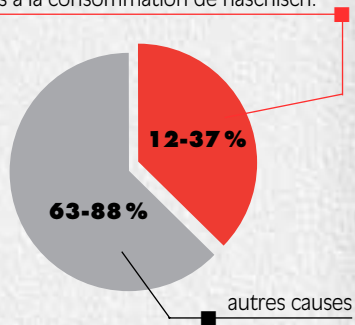
Des expériences ont été faites par l'US Navy sur des simulateurs de vol. Vingt-quatre

heures après avoir fumé une seule cigarette de haschisch, des pilotes brevetés ont commis de graves erreurs de pilotage. Aucun n'était capable d'aligner l'avion sur la piste d'atterrissage. L'un d'eux a même atterri cinq mètres en dehors. Pourtant, tous se déclaraient en pleine forme! ⁽²⁾

«Fumer un joint n'est pas pire que boire une bière!» : cette théorie mensongère émane souvent de personnes mal informées ou des vendeurs de drogues... Comme vous le verrez plus loin, les effets du joint sur le corps et le mental font toute la

Accidents de la route

12-37 % des accidents de la circulation sont dûs à la consommation de haschisch. ⁽²⁾



Etudes réalisées en France, en Suède, en Allemagne et aux Etats-Unis

DROGUES: « DURES » ET « DOUCES » ?

Le haschisch et le cannabis sont des drogues. Les perturbations physiques et mentales qu'ils produisent le prouvent.

Le haschisch est un produit « naturel », mais pas inoffensif pour autant. A titre de comparaison, l'alcool d'absinthe rend fou ceux qui en abusent. Pourtant, cette boisson est faite à partir d'une plante que l'on trouve chez nous... Des plantes telles que le curare ou la belladone sont aussi des poisons « naturels ».

Aucune drogue n'est « douce ». Faire croire cela est trompeur et criminel. **En réalité, les drogues douces n'existent pas.**

Un dérivé du cannabis (huile de haschisch) peut atteindre 70 % de taux de toxicité. Un

joint mérite-t-il le nom de « drogue douce » ?

***« Les copines, ne touchez jamais à cette saloperie qu'on appelle le joint : il a fait de moi une adepte de la poudre et une prostituée. »
- Myriam, 22 ans***

Chez les hommes, le cannabis change la structure des spermatozoïdes. Cela peut conduire à une stérilité passagère.

Chez la femme, il perturbe le cycle des règles. Sa consommation durant la grossesse entraîne la naissance d'enfants de taille et de poids inférieurs à la moyenne.

Le risque d'une leucémie infantile rare est 10 fois plus élevé que la normale chez des enfants nés de mères ayant fumé du cannabis pendant leur grossesse.

Il y a aussi 2 à 5 fois plus de risques de cancers de l'enfant chez ceux dont les parents avaient consommé du cannabis avant la conception, et la mère durant la grossesse. ⁽²⁾

**« C'est à 15 ans que
j'ai fumé mon premier
pétard pour faire
comme les copains,
aujourd'hui, je me
shoote et je suis foutu. »**

- Jean

TROUBLES PHYSIQUES PROVOQUÉS PAR LE HASCHISCH

Accumulation des toxiques dans les tissus graisseux, le cerveau, les glandes (III) sexuelles. ■

Diminution de la résistance aux maladies courantes (grippe, bronchite, etc). ■

Troubles de la croissance. ■

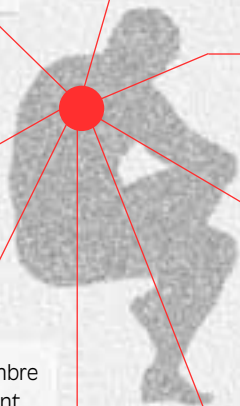
Augmentation du nombre de cellules anormalement constituées. ■

■ **D**ouleurs dans le dos, les jambes, le thorax, le ventre et la tête (pour un fumeur de joint de longue date).

■ **D**iminution des hormones (III) sexuelles mâles.

■ **D**estruction rapide des fibres des poumons et lésions (blessures) au cerveau (pourraient être permanentes).

■ **C**apacité sexuelle réduite.



TROUBLES MENTAUX PROVOQUÉS PAR LE HASCHISCH

Problèmes d'études : capacité à apprendre et à retenir diminuée. ■

Changement de la personnalité et de l'humeur. ■

Apathie (III), somnolence (IV), absence de motivation. ■



■ **A**tteinte des nerfs, risques de schizophrénie (VI) et de paranoïa (VII).

■ **F**ausse lucidité (V) de la pensée, destruction de la conscience.

-
- (I) glande : partie du corps qui fabrique un liquide
 - (II) hormone : substance produite par des glandes
 - (III) apathie : incapacité d'être ému ou de réagir.
 - (IV) somnolence : état (...) entre la veille et le sommeil.

- (V) lucidité : capacité à comprendre les choses avec clarté
- (VI) schizophrénie : maladie mentale qui donne l'impression d'être deux personnes.
- (VII) paranoïa : trouble mental: sorte de maladie de la persécution (entre autres)

LE JOINT : LE POINT DE DÉPART

93% des héroïnomanes ont d'abord consommé des drogues « douces »

(résultat d'une enquête américaine). Cette statistique montre clairement que le cannabis ouvre la porte à la cocaïne, à l'héroïne, au LSD, aux opiacés, etc.⁽¹⁾

« Fumer des joints devient monotone », déclare un ancien toxicomane. « A la longue, cela ne crée plus assez d'effet. » Ainsi, un grand nombre d'amateurs de joint finissent avec une seringue dans le bras, par besoin de sensations nouvelles...

Notre pays compte environ 500 000 fumeurs de joint (plus ou moins réguliers). Il est estimé que 2 % d'entre eux passeront aux drogues dures.⁽²⁾ Dans un avenir proche, 10 000 personnes supplémentaires seront

devenues toxicomanes. Ce chiffre de 2 % est très surprenant. En effet, selon les études et statistiques de Claudel (France)⁽¹⁾ et Kaudel (USA)⁽⁵⁾, **26 % des fumeurs de marijuana finiront accrochés aux opiacés, LSD et autres.**

Les défenseurs du haschisch et du cannabis prétendent que dans certaines civilisations, ces drogues étaient consommées tous les jours sans problème. Ils ignorent sans doute qu'en Malaisie, les fumeurs en devenaient fous... (On appelait leur fureur « amok », ce qui veut dire « démon du meurtre » en malais...).

De plus, ils ne connaissent certainement pas l'origine du mot assassin. Ce terme vient de l'arabe « haschischin » et signifie « fumeur de haschisch »... (Les « haschi-

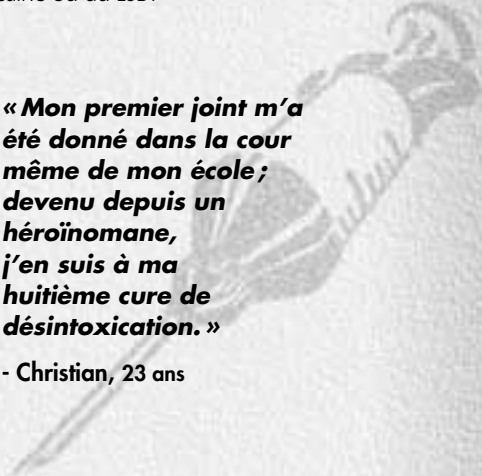
schins» étaient les membres cruels d'un clan musulman. Cette drogue «volait leur conscience». Les «fumeurs de haschisch» pouvaient alors commettre des crimes sans remords.)

Pourquoi le haschisch et le cannabis nuisent-ils à notre équilibre ? Pourquoi déclenchent-ils la toxicomanie dans nos pays ?

La réponse se trouve en partie dans des manuscrits très anciens. Ces textes nous apprennent que les peuples fumeurs de cannabis connaissaient les dangers de cette drogue. C'est pourquoi ils inventèrent des appareils à eau (narghilés), afin d'en filtrer les poisons. De plus, ils n'avalait pas la fumée. Ils la recevaient et la gardaient dans la bouche uniquement.

Dans ces pays, on ne trouvait ni cocaïne, ni

autre drogue de ce genre. Or, la situation suisse est très différente. Ici, on peut se procurer sans peine de l'héroïne, de la cocaïne ou du LSD.



**« Mon premier joint m'a
été donné dans la cour
même de mon école ;
devenu depuis un
héroïnomane,
j'en suis à ma
huitième cure de
désintoxication. »**

- Christian, 23 ans

LE HASCHISCH, COMME L'ALCOOL?

Le chanvre indien contient des douzaines de composants chimiques complexes. D'un autre côté, l'alcool ne possède qu'une substance unique (éthanol).

Leur structure chimique, leurs propriétés physiques et leurs effets pharmacologiques (entre autres) diffèrent nettement.

Haschich et alcool sont donc, à la base, déjà incomparables.

Il a été prouvé qu'il faut des mois au corps humain pour évacuer totalement les résidus d'une dose de T.H.C. (voir page 4). Pour éliminer la même quantité d'alcool, six heures seulement sont nécessaires.⁽¹⁾

Cela signifie qu'en s'allumant 2 à 3 joints par semaine, le fumeur reste en permanence sous l'effet des

résidus de T.H.C.⁽⁵⁾

Nous ne voulons pas minimiser les terribles ravages dus à l'alcool. Mais il est très rare qu'une personne sombre dans l'alcoolisme après avoir « pris une cuite ». En revanche, de nombreux jeunes sont tombés dans la toxicomanie après avoir fumé quelques joints seulement.

La quantité de T.H.C. dans un joint varie généralement de 0 à 30 %, selon la provenance du cannabis. Il peut cependant atteindre 70 % s'il est préparé avec de l'huile de haschisch. Une telle dose rend un joint redoutable. Ses effets destructifs sont catastrophiques, notamment sur les adolescents et les enfants.

Aucun résultat d'analyse ne prouve que le haschisch soit inoffensif. En revanche, on

LÉGALISER LES DROGUES DOUCES ?

Les toxicomanes de demain sont les fumeurs de joints d'aujourd'hui. Rendre cette drogue disponible et socialement acceptée augmente le nombre de toxicomanes de façon effrayante. ⁽⁶⁾

Profitons de l'expérience du monde musulman : au début du 15^e siècle, le haschisch se consommait librement. La société toléra et abusa de cette drogue déjà notoire à l'époque. Le résultat fut la chute de toutes les valeurs morales et finalement de l'ordre social. Cent ans plus tard, la consommation de cannabis (ou de l'un de ses dérivés) était de nouveau interdite. La raison de cette décision : le haschisch avait presque détruit la civilisation.

Au 18^e siècle, Napoléon débarqua en Egypte. Les ravages du cannabis (et de ses dérivés)

« A l'époque, le prof qui nous surveillait dans l'établissement où j'allais, fumait trois à quatre joints par jour. Il initia beaucoup d'élèves à la pratique du joint, dont moi-même. Son dealer (marchand) m'obligea à passer à l'héroïne. Ce que je fis sans résistance, car ma conscience était comme morte. »

- Véronique, 19 ans

LÉGALISER LES DROGUES DOUCES ?

l'impressionnèrent beaucoup. Au point qu'il en interdit toute consommation à ses soldats, sous peine de 3 mois de prison.

En 1924, l'usage du haschisch était la cause de 30 à 60 % des cas de folie en Egypte.⁽²⁾

En 1924, le Maroc et la Tunisie autorisèrent la vente d'un mélange de tabac et de haschisch (le kif). Cette légalisation créa une telle déconfiture sociale que ces pays en interdirent la vente dans les années 50.⁽²⁾

Les essais récents de légalisation du haschisch et du cannabis ne convainquent guère plus. En 1975, l'Alaska légalisa la consommation personnelle de cannabis. En 1989, une étude montra qu'aux USA, 17 % des jeunes fumaient du cannabis en classes de terminale. Selon la même étude, en Alaska, la consommation atteignait 45 %,

soit 3 fois plus qu'aux USA. La consommation de cocaïne était également montée en flèche! En 1991, une votation populaire rendit à nouveau punissable la consommation du cannabis.⁽²⁾

En 1983, l'Espagne autorisa le libre usage des drogues. Le résultat fut une terrible augmentation de la toxicomanie et de la criminalité dans le pays. Depuis, l'Espagne est revenue sur cette décision.

Aux Pays-Bas, le cannabis et ses dérivés ont été légalisés en 1976.⁽²⁾ Est-ce un hasard si ce pays connaît actuellement le taux de criminalité le plus élevé de toute l'Europe ?

L'écrasante majorité des toxicomanes qui se sont tirés de l'enfer de la drogue le déclarent : « La vente libre du haschisch ou du cannabis serait de la folie ! »⁽⁸⁾

CONCLUSION

Les centaines de tonnes de cannabis produites par an suffisent à peine à répondre à la demande croissante...⁽¹⁾ Aucun gouvernement n'a de solution à ce problème planétaire qui touche surtout les enfants et les adolescents. Aux USA, la drogue menace les enfants dès l'âge de 8 ans.⁽⁶⁾ En Suisse, dès 12 ans et même parfois avant.

La solution n'est donc pas que l'État légalise ou dépénalise le cannabis. Imaginons que ce soit le cas. Qui aura le courage d'aller vers un adolescent et de lui dire : « Ceci est un joint. C'est nuisible, ça te conduira peut-être dans l'enfer des drogues et te fera peut-être crever, mais tu peux y aller, c'est légal... »

On sait que **durant les 10 dernières années, des millions d'enfants sont nés dans le monde occidental, avec des tares et des déficits graves.**⁽⁶⁾ Notamment un quotient

intellectuel de 30 à 40% plus bas que les autres gosses.⁽⁹⁾ Ces anomalies sont dues à une consommation, par la mère, d'héroïne, de cocaïne ou de cannabis pendant la grossesse.

Une bien triste réalité se cache derrière le joint. Certains individus corrompus, inconscients ou ignorants se chargent de faire passer leur message : « Un joint n'est pas dangereux ». Malheureusement, des dizaines de milliers de jeunes et de futurs parents se laissent prendre dans ce piège vicieux. Notre souhait est de vous éviter d'y tomber.

Bibliographie :

1. Le joint - Celui par qui tant de scandales arrivent - Pasteur G. Claudel Ed. Vida Miami, USA
2. La drogue et l'Etat dealer - J.-Ph. Chenux, Centre patronal, Lausanne
3. Nahas et Al
4. L'Hebdo, 2 août 1990
5. Histoire du Hasch - Gabriel Nahas - Ed. Robert Laffont
6. Droit, drogue, cerveau et liberté - Gabriel Nahas - La revue des deux mondes, février 1990
7. La Vérité sur les drogues - Gene Hill et John Duff - Ed. Bridge Publication Inc.
8. Nouvelle Revue de Lausanne, article de Philippe Pidoux, ancien Conseiller d'Etat vaudois
9. Nice-Matin, 3 août 1984

« La drogue vole à la vie les sensations et les joies qui sont nos seules raisons de vivre. »

Ron Hubbard. *Extrait du livret « Réponses aux drogues ».*

Cette brochure est éditée par l'Association :

« NON À LA DROGUE, OUI À LA VIE »

16B, passage de la Main d'Or, 75011 Paris. Tél. : 01 44 74 61 68.

et par les églises de Scientologie

Vous pouvez obtenir d'autres exemplaires gratuits de :

- **Ecstasy : le traître démasqué**
- **Héroïne : la mort dans le sang**
- **Drogue et enfants : que faire ?**

aux adresses ci-dessous :

7, rue Jules César • 75012 Paris
69, rue Legendre • 75017 Paris
3, place des Capucins • 69001 Lyon
24, rue Marengo • 42000 S' Etienne
28 bis, av. Pierre Mendès-France • 49240 Avrillé
6, rue Dulaure • 63000 Clermont-Ferrand
41, rue de Cheverus • 33000 Bordeaux
28, rue Gioffredo • 06000 Nice
2, rue Devilliers • 13005 Marseille



Editeur : Association «NON À LA DROGUE, OUI À LA VIE»,
Texte et photos : G. Montangero
Maquette, illustrations et mise en page : Y. Gabioud
Couverture : D. Rossier
Impression : Thêta Graph, Villeneuve le Roi

© 1997 ASESIF. Tous droits réservés.

Nous remercions la L. Ron Hubbard Library pour sa permission d'utiliser des extraits des œuvres de L. Ron Hubbard sous copyright. Scientologie est une marque déposée et une marque de services appartenant au Religious Technology Center et utilisées avec sa permission. La Scientologie est une philosophie religieuse appliquée.